

Depuis plusieurs dizaines d'années, le législateur met l'accent sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette égalité de traitement est un sujet qui prend de plus en plus d'importance dans les entreprises et dont les règles ne cessent d'être étoffées. C'est pour cela qu'il est important, pour les représentants du personnel, de les connaître et de savoir être force de proposition en la matière.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principes généraux applicables en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes.
- Comprendre le rôle des représentants du personnel en la matière.
- Savoir négocier en matière d'égalité professionnelle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- L'égalité professionnelle Femmes/Hommes
- Le principe de non-discrimination
- L'index de l'égalité professionnelle

LE RÔLE DU CSE ET DE LA COMMISSION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- La consultation sur l'égalité professionnelle Femmes/Hommes
- Les informations disponibles et l'analyse des données
- Le recours à un expert
- Mise en place, composition, fonctionnement, moyens et missions de la commission

NEGOCIATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- L'obligation de négocier
- Le contenu de l'accord ou du plan d'action : du diagnostic à la stratégie d'action
- Quelques exemples d'accords ou plans d'action

PRÉ REQUIS

Être membre du CSE.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

MODALITÉS

- ♦ **Durée de la formation** : 1 jour
- ♦ **Nombre de participants** : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- ♦ **Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation)** : à partir de 1 250€ jusqu'à 1 450€ Net de TVA
(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).
- ♦ Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.
- ♦ **Prise en charge de la formation** : CSE via budget de fonctionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ♦ Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- ♦ Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

MOYENS TECHNIQUES

- ♦ Projection d'un PowerPoint.
- ♦ Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- ♦ Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

EVALUATION

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

DOCUMENT DÉLIVRÉ

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.